

Réf: Dossier 468975

Avis de constitution

SOCIETE « GOMAKE GOLD »

Siège , ABIDJAN YOPOUGON MAROC MOSQUEE, Lot
5338, Ilot 133

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 27/11/2025 reçus par Me KRAMO SIMPLICE KOUAKOU, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 03/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOMAKE GOLD »

Objet : - La recherche et l'exploitation
Et plus généralement, toutes opérations
industrielles, commerciales, ou financières, immobilières
ou mobilières, de services se rattachement directement
ou indirectement à l'objet social, et susceptibles d'en
faciliter la réalisation.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social , ABIDJAN YOPOUGON MAROC MOSQUEE, Lot
5338, Ilot 133

Dirigeant(s) M SANOGO MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06731 du 23/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81030/GTCA/RC/2025 du 23/12/2025

Pour Avis

Le CEPICI

